

Certification environnementale pour les vignes de Patrimoine

Grâce à sa technicité, le Groupement syndical des vins AOC de Corse élargit le champ des possibles et développe un accompagnement personnalisé afin d'aider ses partenaires à obtenir la certification de haute valeur environnementale. De quoi s'inscrire dans l'air du temps

Ce vendredi 4 juin a eu lieu la dégustation de contrôle des vins AOC Patrimoine organisée par le GIAC (Groupement syndical des vins AOC de Corse) au restaurant La Roca de Saint-Florent. Une trentaine de dégustateurs étaient présents : amateurs, vignerons ou encore techniciens. Parmi eux, des vignerons souhaitant obtenir, grâce aux services du Groupement syndical, la certification de haute valeur environnementale (HVE) pour leur exploitation. En effet, l'un de ses objectifs techniques et de sa place prépondérante dans le secteur viticole, le Groupement syndical des vins AOC de Corse a décidé cette année de développer une forme d'accompagnement pour aider les vignerons qui souhaiteraient acquiescer ce label : « Nous voulons mettre à profit nos connaissances pour donner un nouveau souffle à l'organe », souligne Pierre Acquaviva, président du GIAC.

Un engagement collectif

Pour mettre en place ce service, le personnel de l'organe effectue : deux audits ; un premier dit initial qui se réfère à l'élégance

de l'exploitation, puis un second qui vise à analyser les différents éléments requis et comprendre la participation du vigneron. « L'absence Nathalie Olmetta-Pierini, directrice du GIAC. Pour cette première année, douze caves du domaine de Patrimoine se sont engagées collectivement : « Le GIAC est un organisme associatif, en habite une maison commune : la viticulture. Il apparaît donc évident que cela fonctionne collectivement », poursuit Nathalie Olmetta-Pierini.

Toutefois, si l'un d'eux ne peut la certification alors tous les autres la perdent aussi. Une solidarité qui n'effraie pas les vignerons, qui au contraire y voient un moyen de s'entraider. « Le fédérer permet aussi d'établir les coûts pour des procédures comme celles-ci qui sont parfois lourdes économiquement et administrativement. Puis, les vignerons se font confiance car sous le label AOC est déjà un gage de sérieux dans le milieu viticole », ajoute la directrice du GIAC. Cette certification se base sur plusieurs critères d'éligibilité. En effet, il faut encourager le respect de la biodiversité (protéger la faune volante en fait partie), maîtriser les apports en eau sur l'exploitation, préserver



Pierre Acquaviva, président du GIAC, déguste les vins.

ANGÈLE CHAMAZAS

la vie des sols ainsi que limiter les intrants. « Le but ici est de certifier l'exploitation et non le produit », précise Nathalie Olmetta-Pierini.

Renforcer des pratiques

Néanmoins, cette certification est loin d'être une découverte pour les vignerons corses. Effectivement, un dixième déjà quatre exploitations corses ont été déclarées comme de haute

valeur environnementale sur le territoire. Marie-Françoise Devichi est vigneronne à Barbaggia, au-dessus de Saint-Florent. Elle connaissait déjà l'HVE mais attendait d'être accompagnée pour mener les démarches. D'autant plus que le secteur de Patrimoine est déjà très engagé sur le plan environnemental : le GIAC a obtenu ce jeudi 3 juin un avis favorable des pouvoirs publics pour interdire sur ce secteur l'utilisation dans les vignes de déchets

chimiques. Une demande de modification du cahier des charges avait été formulée il y a plusieurs mois. « Cette certification ne fait que renforcer des pratiques que l'on a déjà dans nos vignes. Le but est également de sensibiliser les consommateurs mais aussi les autres exploitants à suivre notre chemin », affirme Marie-Françoise Devichi. Les locaux connaissent notre respect de la nature, mais cette certification va permettre de la prouver à l'export, notamment et internationalement. »

Évoluer avec son temps

Le développement de cette certification intervient également dans une période particulière qui n'est autre que celle que nous vivons. Comme l'annonce la directrice du GIAC, « on fait évoluer la structure dans un cadre éco-citoyen, on se dirige vers de nouvelles formes d'exploitations ». Le consommateur se penche de plus en plus sur ce qu'il consomme et il est nécessaire, selon Marie-Françoise Devichi, de répondre à cette demande : « Les gens s'intéressent de plus en plus à la traçabilité de leurs aliments. On les a éduqués ces derniers temps à avoir du goût

et à s'interroger. Je ne suis pas sûre qu'il y a quelques années, on se demandait réellement ce qu'on buvait et ce qu'on mangeait. C'est une réalité de notre époque à laquelle il faut répondre. » Cette certification élargit donc dans une dynamique particulière de consommation. « C'est une démarche qui fait part rapport à notre clientèle cursive, qui connaît souvent le bio, le naturel, etc. Notre but à nous, c'est de prouver notre respect de l'environnement », conclut la vigneronne. Le président du GIAC, Pierre Acquaviva, tient tout de même à nuancer l'engagement qui s'articule autour de cette certification : « Je ne suis pas sûr qu'il y ait une demande de consommation par l'HVE. Elle est clairement demandée par les pouvoirs publics et avant tout représente des enjeux politiques. Néanmoins, il est certain qu'il est plus intéressant et plus abordable que de passer une exploitation classique en certifiée biologique. » L'objectif du GIAC est clair : convertir toutes les exploitations corses à l'HVE d'ici 2030, année où cette certification deviendra obligatoire conformément à la loi Egalim (État général de l'alimentation).

MARGAUX HARIVEL